

# À Blain, un projet éolien naît d'un « mariage » innovant

Un projet éolien est en cours de création à Blain. Le fruit d'un partenariat entre une association de citoyens et d'habitants, une entreprise privée et une structure publique. Un « modèle qui fait école ».

L'image n'a pas manqué de faire sourire : la signature s'est tenue dans la salle des mariages de la mairie de Blain, mercredi 15 novembre. Il s'agissait d'acter le partenariat entre les trois entités qui vont porter le projet du parc éolien situé sur le site blinois dit de l'Hôtel de France.

Avec une mise en service programmée pour 2027, ce dernier doit compter trois éoliennes d'une puissance de 3 mégawatts. Les responsables du projet s'attendent à ce que le parc produise « **22,3 gigawatts/heure par an en moyenne, soit 10 300 personnes alimentées électriquement en moyenne** ». À titre de comparaison, la commune de Blain comptait un peu plus de 10 000 habitants en 2020, selon l'Insee. L'électricité produite alimentera le réseau public.

## « L'accord de partenariat est abouti »

Le parc doit être financé à parts égales entre trois entités : Engie green, l'opérateur du futur site, la société SAS Énergies citoyennes de l'Hôtel de France (une émanation de l'association Les citoyens du zef, qui regroupe des habitants de Blain et des alentours) et la société d'économie mixte dédiée à la transition énergétique en Loire-Atlantique (Sem EnR44), une organisation publique



Le parc éolien de l'Hôtel de France, à Blain devrait compter trois turbines (photo d'illustration).

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

de distribution d'énergie électrique et de gaz naturel dans le département.

Tripartite, la « **gouvernance [du parc éolien] est partagée** », définit Philippe Caillon, vice-président de la Sem EnR44. Pour Jean-Michel Buf, maire de Blain, ce « **modèle fait école** ». Il s'agit d'« **un partenariat équilibré** » et « **en phase avec les attentes du territoire** », note Émilie Gadoin, présidente de l'association Les citoyens du zef.

Ce projet « **met en œuvre un schéma inédit, le premier dans le grand Ouest pour Engie green** », estime



Jean-Michel Buf, maire de Blain ; Yannick Raymond, responsable développement chez Engie Green ; Philippe Caillon, vice-président de la Sem EnR 44 ; Antoine Guichard, président de la SAS Énergies citoyennes de l'Hôtel de France.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Yannick Raymond, responsable de développement chez Engie green dans les Pays de la Loire. Sa consœur Emma Avril, cheffe de projet développement dans la même entreprise, abonde : en ce qui concerne Engie green, « **c'est l'un des premiers à émerger. Il est le seul projet pour lequel l'accord de partenariat est abouti, c'est ça qui est assez précurseur** ».

Du côté de la « **société citoyenne** », « **un capital est à constituer** », explique Antoine Guichard, président de la SAS Énergies citoyennes de l'Hôtel

de France. À cette fin, « **on veut ouvrir une souscription citoyenne où chaque personne qui le souhaite pourra investir dans le parc éolien, entre 100 € et 5 500 €** ».

La levée de fonds n'est pas encore sur les rails : le dossier du parc éolien de l'Hôtel de France sera déposé en préfecture d'ici fin novembre. Elle donnera alors son assentiment, ou non, sur le projet.

Béatrice CHOT-PLASSOT.